

CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 15 novembre 2023
Salle du conseil municipal – 20h30

ORDRE DU JOUR

Procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023.

DECISIONS

FINANCES

Rapport n°1 : décision modificative n° 02 du budget 2023

Rapport n°2 : Fonds des Initiatives Communales 2024 – acceptation du projet et demande de subvention pour l’acquisition de mobilier pour le nouveau bâtiment du restaurant scolaire des Martres-de-Veyre

COMMANDE PUBLIQUE

Rapport n°3 : Attribution du marché de travaux pour la valorisation du site des Saladis

Rapport n°4 : Attribution du marché de location full service d’une balayeuse aspiratrice thermique sans conducteur

Rapport n°5 : Attribution du marché de nettoyage des bâtiments communaux, de leur vitrerie et fournitures associés

Rapport n°6 : Attribution des marchés de travaux complémentaires pour la construction du nouveau restaurant scolaire et de l’ALSH

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport n°7 : Ouverture journée complète du magasin Auchan Market des Martres-de-Veyre les dimanches

URBANISME / TRAVAUX / AFFAIRES FONCIERES

Rapport n°8 : Avis de la commune des Martres-de-Veyre relatif au projet de PLUi arrêté

Rapport n°9 : convention d’usage précaire d’une réserve foncière : AL 223 AL 224 ZM 91

Rapport n°10 : convention d’usage précaire d’une réserve foncière – AK 447

Rapport n°11 : convention d’usage précaire d’une réserve foncière – ZL 149

Rapport n°12 : avenant à la convention de gardiennage entre la commune et L’EPF AUVERGNE – Parcelle ZM 27 - Projet de construction d’un nouveau cimetière

PERSONNEL COMMUNAL

Rapport n°13 : adhésion au pôle santé au travail du centre de gestion du Puy-de-Dôme

Rapport n°14 : Mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme pour l’engagement d’une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire – garantie Prévoyance

Rapport n°15 : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance.

Rapport n°16 : Plantation d’arbres et de haies – Signature d’une convention avec le Société locale de Chasse